

COMPTE RENDU SÉANCE COMITÉ SYNDICAL 08/12/2022

Envoyé en préfecture le 24/02/2023
Reçu en préfecture le 24/02/2023
Publié le 24/02/2023
ID : 070-257001024-20230222-202301_CR-DE



SICTOM du Val de Saône

Après une première convocation en date du 23 novembre 2022, pour une séance le 2 décembre 2022, le quorum n'ayant pas été atteint, la séance est reportée comme suit :

L'an deux mille vingt-deux, le 8 décembre à 18 heures 00, les membres composant le comité du Syndicat Mixte de Collecte des Ordures Ménagères du Val de Saône, se sont réunis à la salle Jeanne D'ARC de SCEY SUR SAONE, après convocation légale, sous la présidence de M. Éric Masoye, Président.

Nombre de délégués en exercice : 92

Etaient présents : 21 délégués

M PETITJEAN Mickaël, M BIGAND Michel, M GRENIER Rémy, M DURGET Arnaud, M DOILLON Marc, M MARCAIRE Alexandre, Mme VERNE Marie-Christine, M CHAUSSE Jean-Pierre, M NOLY Christian, M PIERRE Nicolas, M FAILLACE Jean-Carlo, M LORIOZ Pascal, Mme HENRICOLAS Catherine, M CHAVECA Joseph, M JASSEY Lionel, M JEANNEY Christian, M CHASSARD Jean-Jacques, M ROSSE Christophe, M PITOLLET Jean-Louis, Mme BAILLY Severine, M MASOYE Éric.

Etaient absents représentés : 8 délégués

M FRECHIN Eric donne pouvoir M CHAUSSE Jean-Pierre
M NICOLLE Alain donne pouvoir à M GRENIER Rémy
M DEMAILLE Christophe donne pouvoir à M PIERRE Nicolas
M CATALOT Stéphane donne pouvoir à M CHAVECA Joseph
M BAILLY Laurent donne pouvoir à M PITOLLET Jean- Louis
M SIMON Tony donne pouvoir à M MASOYE Eric
M BUCHER Noël donne pouvoir à M DOILLON Marc
M BAUDIER Adrien donne pouvoir à M NOLY Christian

Etaient absents excusés : 15 délégués

M BARTHELEMY Pascal, M CHAUDOT Jean-Marie, Mme PASSARD Claude, Mme CARMANTRAND, M GONDELBERG Luc, M HUGEDET Didier, M BERTIN Guy, M LANAUD Anthony, M HAUSTETE Cédric, M BOMPY Xavier, Mme MIGNARD Evelyne, M MADIOT Eric, M MADIOT Christophe, Mme DUPRÉ Marie-Pierre, M FRANCHEQUIN Yannick,

Etaient absents non représentés, non suppléés : 48 délégués

Mme GROSJEAN Stéphanie, Mme GARRET Claudine, M REGENT Gilles, M MENAUCOURT Thomas, M BORDOT Michel, Mme JAVELET Cindy, M JANNIN Claude, M SAVIN Thierry, M FENOL Gérard, M BERTRAND Laurent, M ROUGET Guillaume, M DUPLAIN Roland, M LAMBERT Philippe, M JOBARD André, M CHAUDOT Olivier, Mme GAUTHIER Claire, Mme SCHWOERER Sandrine, M GAUTHIER Frédéric, Mme METRIS Gaëlle, M GOUX André, M LIEUTET Serge, M CHEMINOT Didier, M BURNEY Gérard, M MILLERAND Jean-Jacques, M TISSERAND Franck, Mme BEAUMONT Isabelle, M LE BRAY Thierry, M ROGER Bernard, M BILQUEZ Raymond, Mme PICARD Christine, M NAJI Hicham, M MARCHAND Serge, M MOLLE Philippe, M POULIN-LAGARDE Claude, M NONOTTE Jean-Michel, M AWIGNANO Dominique, M LAURENT Franck, M HENNING Frédérick, Mme BEAUDOIN Magalie, M HORCHOLLE Benoit, M ROBERT René, M MARCEL Dominique, Mme SALOMON Marie-Claire, M PECHINIOT Jean-Pierre, M STANTINA Patrice, M MEULE Maurice, M BAULEY Roland, M RACINE Philippe.

Monsieur PIERRE Nicolas a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, conformément à l'article L 2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales.

ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 8 DÉCEMBRE 2022

Le Comité Syndical approuve le compte rendu de la séance du Comité Syndical du 06/07/2022.

Votes : 29 Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

APPROBATION DES NOUVELLES MODALITES DE PUBLICATION DES ACTES

Le Comité Syndical approuve le régime dématérialisé comme mode de publication des actes réglementaires et des actes ni réglementaires, ni individuels du Syndicat.

Votes : 29 Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023 – ANNEXE 2

Le Comité Syndical prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2023 lors de la séance du Comité Syndical du 8 décembre 2022 et autorise Monsieur le Président à signer tout acte et à prendre toute décision nécessaire.

Votes : 29 Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

TARIFS 2023

Le Comité Syndical adopte, à partir du 1^{er} janvier 2023, les grilles tarifaires suivantes :

Abonnement 100%	Total	Levées suppl.
80L	112.00 € - Soit 1.40€/ litre	8.50 €
140L	154.00 € - Soit 1.10 €/ litre	8.50 €
240L	264.00 € - Soit 1.10 €/ litre	9.60 €
340L	374.00 € - Soit 1.10 €/ litre	12.80 €
660L	726.00 € - Soit 1.10 €/ litre	16.25 €

Abonnement 50%	Total	Levées suppl.
80L	56.00 € - Soit 0.70 €/ litre	8.50 €
140L	77.00 € - Soit 0.55 €/ litre	8.50 €
240L	132.00 € - Soit 0.55 €/ litre	9.60 €
340L	187.00 € - Soit 0.55 €/ litre	12.80 €
660L	363.00 € - Soit 0.55 €/ litre	16.25 €

Abonnement Exception	Total	Levées suppl.
140L	210.00 € - Soit 1.50 € /litre	8.50 €
240L	360.00 € - Soit 1.50 € /litre	9.60 €
340L	510.00 € - Soit 1.50 € /litre	12.80 €
660L	990.00 € - Soit 1.50 € /litre	16.25 €

Pénalités 80L	200.00 €
Tarifs sacs prépayés	4.58 €
Tarifs rouleaux de 25 sacs	114.58 €
Forfait pro non doté	70.00 €

Votes : 29 Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

MODIFICATION DE LA RÉGIE DE RECETTES

Suite au contrôle de la régie de recette par le comptable public, le Comité Syndical autorise l'annulation des délibérations du 18 juillet 2006, du 30 mai 2012 et du 23 septembre 2021 relatives à la régie de recettes et les modifications demandées par le Trésorier.

Votes : 29 Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

MODIFICATION DU REGLEMENT DE REDEVANCE

Le Comité Syndical adopte le nouveau règlement de redevance applicable à partir du 1^{er} janvier 2023 et autorise Monsieur le Président à signer tout acte et à prendre toutes décisions nécessaires à son application.

Votes : 29 Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Le Comité Syndical approuve le règlement budgétaire et financier présenté et habilite Monsieur le Président à suivre la bonne exécution de ce règlement.

Votes : 29 Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

DECISION MODIFICATIVE – CHAPITRE 012 – CHARGES DE PERSONNEL

Le Comité Syndical adopte la DM suivante :

DF chapitre 012 – article 64168 = + 100 000 €

Votes : 29 Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

CRÉATION POSTE -ADJOINT ADMINISTRATIF – GESTIONNAIRE DE REDEVANCE

Le Comité Syndical décide la création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet pour effectuer les missions de gestionnaire de redevance à compter du 01/01/2023 et de modifier le tableau des emplois.

Votes : 29 Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

SUPPRESSION POSTES

Le Comité Syndical décide la suppression des emplois suivants, à compter du 01/12/2022 :

Date de la délibération portant création	Grade	Catégorie	Nombre de poste créé	Durée hebdomadaire du poste	Nombre de poste à supprimer	Motif
28/10/2010	Adjoint administratif 2ème classe, adjoint administratif 1ère classe, adjoint administratif principal 2ème classe, adjoint administratif principal 1ère classe, rédacteur, adjoint technique	C	3	35/35	1	Grade supprimé

09/12/2010	Adjoint administratif 2ème classe, adjoint administratif 1ère classe	C	3			supprimé
30/05/2012	Adjoint technique 2ème classe	C	1	33.33/35	1	Grade supprimé
24/10/2012	Adjoint administratif 1ère classe	C	1	35/35	1	Grade supprimé
06/12/2012	Adjoint technique 2ème classe	C	2	35/35	2	Grade supprimé
06/12/2012	Adjoint technique 1ère classe	C	1	35/35	1	Grade supprimé
18/06/2018	Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1	35/35	1	Agent passé rédacteur
18/06/2018	Attaché	A	1	21/35	1	DHS inadaptée
04/04/2019	Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1	35/35	1	Agent passé technicien

RAPPORT ANNUEL 2021 – ANNEXE 6

Le Comité Syndical adopte le rapport d'activité du SICTOM du VAL de SAONE pour l'année 2021.

Votes : 29 Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0